



L'élevage d'ovins viande



Difficile maintien de l'effectif régional

Au cours des dix dernières années, le nombre régional d'éleveurs a diminué, passant de 1 372 en 2010 à 1 116 en 2018 (192 éleveurs en Franche-Comté et 924 éleveurs en Bourgogne). La taille des cheptels, quant à elle, s'est accrue d'environ deux brebis par an et par exploitation. Cette augmentation des troupeaux ne compense pas l'érosion du nombre d'éleveurs.

En 2018, ces 1 116 exploitations de plus de 50 brebis comptent 170 226 brebis (contre 174 000 en 2017), soit une baisse de 22 000 têtes depuis 2010.

En 2018, malgré la volonté de certains éleveurs de décapitaliser pour faire face au manque de fourrage, l'effectif moyen de la troupe ovine se maintient. La Côte-d'Or voit même son cheptel ovin augmenter entre 2018 et 2019, malgré un nombre de demandeurs de l'aide ovine stabilisé à 215.

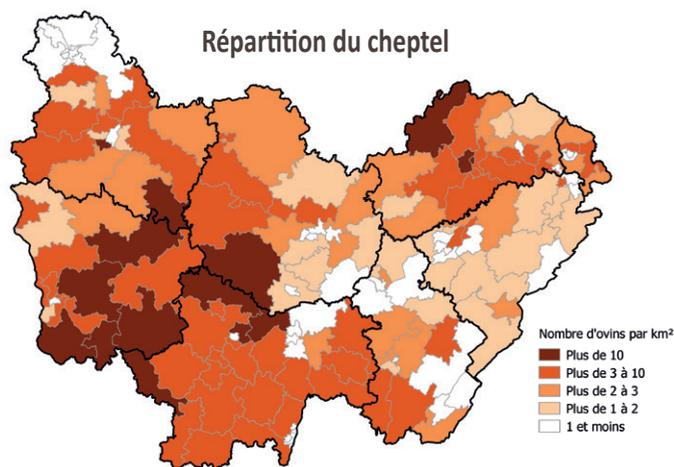


..... L'élevage d'ovins viande

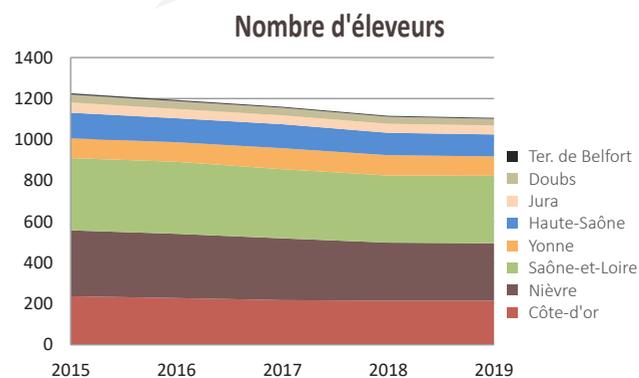
Les chiffres de la filière



Sources : Agreste Bourgogne-Franche-Comté – Statistique Agricole Annuelle et DRAAF, BDNI, / DDT Bourgogne-Franche-Comté, Cerfrance



Source : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté



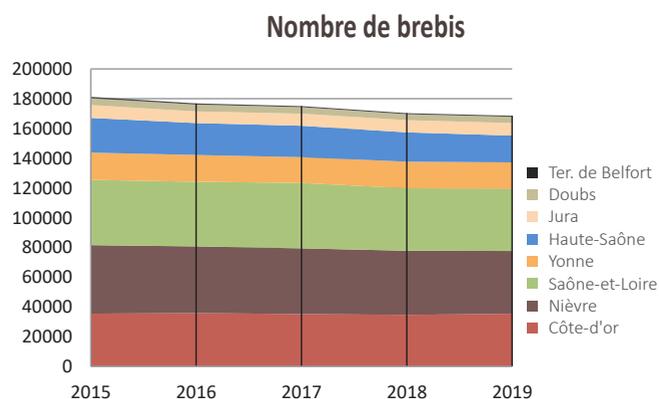
Source : BDNI / DDT de Bourgogne-Franche-Comté

Des volumes encore en recul en 2018, un prix légèrement en retrait

En Bourgogne-Franche-Comté, le prix moyen de l'agneau payé à l'éleveur s'élève à 6,21 € / kgeqC et le poids moyen à 19,2 kg carcasse. Le prix recule de 0,02 € par rapport à 2017, compensé par l'augmentation du gabarit des carcasses (19 kg en 2017). En 2018, les filières coopératives commercialisent 96 600 agneaux, soit une nette augmentation par rapport à 2017 (86 111 agneaux commercialisés).

Comme au niveau national, la région connaît une chute des prix au second semestre en 2018. Des agneaux finis restent dans les bergeries et peinent à trouver un marché. Le prix moyen des agneaux sur le second semestre stagne autour de 5,95 € / kgeqC.

La baisse de la consommation de viande n'épargne pas la filière. Le recul de la consommation (2,4 kg d'agneau / habitant / an) et le Brexit laissent craindre une baisse de l'espace consacré à la viande ovine dans les linéaires des grandes surfaces (24 % de la viande d'agneau consommée en France proviennent du Royaume-Uni). Globalement, la production française d'agneau augmente de 1 % malgré la baisse de cheptel. Les éleveurs sont donc aujourd'hui plus techniques et produisent plus d'agneaux par brebis ou des agneaux plus lourds que les années précédentes.



Source : BDNI / DDT de Bourgogne-Franche-Comté

Prix hebdomadaire moyen de règlement aux éleveurs en 2018 en € / kg carcasse



Sources : Franche-Comté Élevage, Cobevim, Terre d'Ovin, GAPAC, CIALYN, marché de Migennes

..... L'élevage d'ovins viande

Pas d'amélioration du revenu quand les prix de l'agneau augmentaient...

Le prix de l'agneau a augmenté pendant 10 ans, avant de s'infléchir depuis 2017. Or le revenu des éleveurs ne s'est pas amélioré durant cette période. Si, dans un premier temps, les gains de prix se sont traduits par des gains de produit, ce n'est plus le cas depuis 2013 : le produit a commencé à baisser alors que les cours étaient encore en progression.

Pendant toute cette période, le revenu a été pénalisé d'abord par la hausse des charges : + 15 % en 10 ans, en euros constants (+ 6 % charges de structure et + 50 % charges opérationnelles), puis par le recul de la production d'agneaux depuis 5 ans.

Depuis 2014, le recul des charges, notamment la baisse de prix des intrants, n'a fait qu'accompagner le tassement du produit, accentué depuis 2 ans par le repli du prix de l'agneau.

Un contexte difficile accru par la sécheresse

La sécheresse touche en 2018 les élevages ovins comme les autres élevages herbivores. L'augmentation des achats de fourrages ou d'aliments prive les élevages spécialisés du peu de résultat courant qu'ils auraient eu autrement. Le résultat courant des mixtes ovins + bovins n'est que de quelques milliers d'euros. Les meilleurs résultats sont dégagés en 2018 par les mixtes ovins + cultures, grâce à la conjoncture céréalière, sans atteindre 10 000 € par UTAF.

La plupart des éleveurs spécialisés ovins et mixtes ovins + bovins bénéficiera de l'indemnisation du FNGRA en 2019. Il est trop tôt pour savoir si ces aides compenseront les manques à gagner de l'hiver 2018-2019 (achats d'aliments, brebis vides, manque de pousse d'herbe).

Des revenus toujours très variables

Les revenus varient plus d'une exploitation à l'autre du fait de leur fonctionnement que du fait de la nature de leur production. Il existe des exploitations à moins de - 20 000 €/UTAF de résultat courant dans tous les systèmes, tout comme à plus de 20 000 €.

Comme les revenus, les situations financières sont très différentes d'une exploitation à l'autre. Dans tous les systèmes, seules 4 exploitations sur 10 sont en bonne santé financière.



Ovins viande (échantillon Cerfrance)

85 exploitations (élevages plus nombreux dans la partie Bourgogne)

dont 39 % d'élevages spécialisés :
101 ha, 1,40 UTA, 380 brebis

dont 27 % association bovins viande :
151 ha, 1,78 UTA, 260 brebis

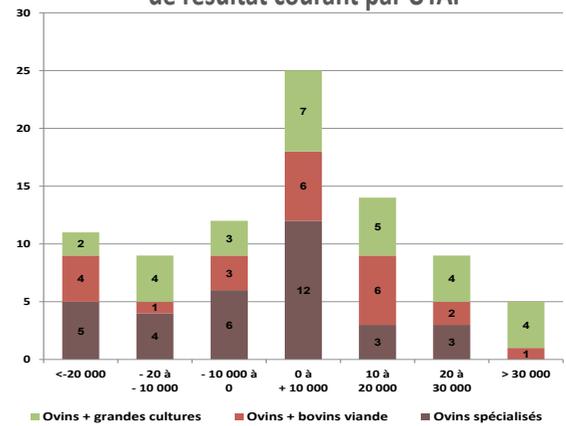
dont 34 % association cultures :
160 ha, 1,69 UTA, 330 brebis

Résultat courant par UTAF 2018 :

- 500 € spécialisés

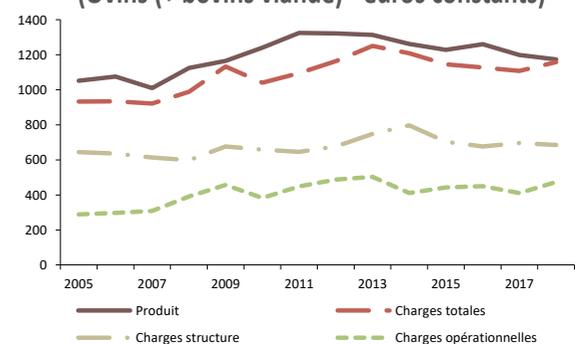
3 600 € mixtes bovins, 6 900 € mixtes cultures

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF



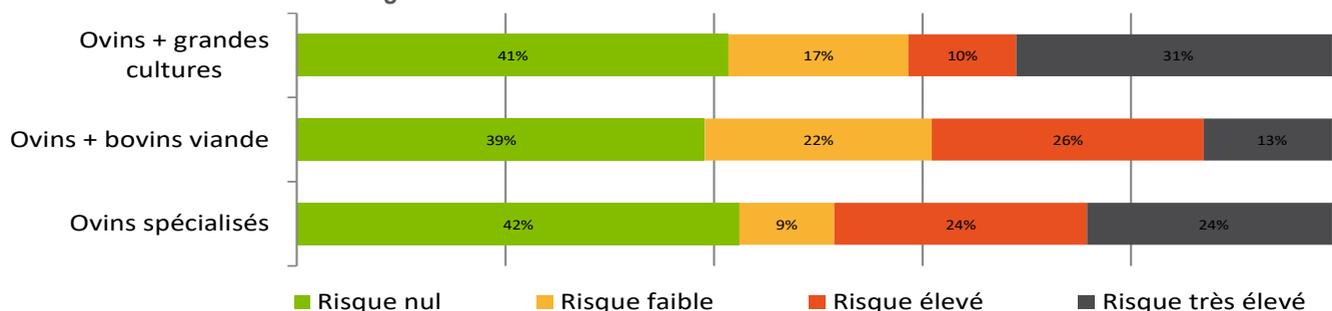
Source : Cerfrance

Produit et charges par hectare (Ovins (+ bovins viande) - euros constants)



Source : Cerfrance

Fragilité financière en 2018



Source : Cerfrance

3 pistes pour lutter contre le changement climatique



Chambre régionale d'agriculture de BFC

1. Le pâturage tournant pour augmenter les stocks de fourrage :

L'objectif du pâturage tournant est d'offrir en permanence aux animaux une herbe jeune d'excellente valeur alimentaire. Il permet de ne pas se faire dépasser par la pousse de printemps qui engendre un gaspillage d'herbe important en pâturage continu. Cette méthode de pâturage présente ainsi les avantages suivants :

- pas d'herbe gaspillée,
- amélioration de l'autonomie fourragère (chargement plus élevé au pâturage donc plus de surfaces disponibles pour la fauche),
- diminution de la consommation de concentrés tout en maintenant les croissances des jeunes animaux.



La nouvelle République

2. La valorisation des haies comme aliment et litière :

Au-delà de l'obligation du maintien, la haie constitue une ressource locale valorisable. L'élevage peut en tirer profit : elle apporte de l'ombre durant la période estivale et peut parfois servir de fourrage d'appoint, à condition de ne pas négliger la ration de base des brebis.

Les essais conduits par le Pôle régional ovins de Charolles, dans le cadre du CASDAR ARBELE, ont permis de valider techniquement l'utilisation de plaquettes de bois. Issues de haies, elles se substituent à la litière paille pour toutes les catégories d'ovins, avec un bémol cependant en période d'agnelage. Le gain économique est à nuancer en fonction du prix de la paille. La mise en place de la litière plaquettes est plus fastidieuse lorsque la mécanisation n'est pas possible.



IDEAL

3. L'entretien d'espaces herbacés difficiles d'accès : panneaux photovoltaïques au sol, lignes ERDF, voire bords de voies ferrées :

L'éco-pâturage peut constituer un complément de ressource fourragère... et de revenu pour les éleveurs ovins.

L'entretien des espaces verts difficilement mécanisables (panneaux photovoltaïques au sol, lignes ERDF...) est souvent coûteux du fait de sa complexité pour ceux qui en ont la charge. L'espèce ovine est remarquable par sa capacité à valoriser les différents territoires.

Proposer un service de pâturage pour entretenir des espaces difficilement mécanisables tout en améliorant l'autonomie alimentaire du troupeau est une solution alternative ou complémentaire à l'entretien mécanique et chimique, dans l'air du temps !

..... L'élevage d'ovins viande

La rentabilisation des investissements : quels liens entre valeur des équipements et résultats techniques et économiques

ZOOM

La production ovine est réputée plus économe en capitaux que les autres élevages herbivores, en particulier pour les équipements. Or, on constate que les investissements ont été importants depuis 15 ans et que les élevages ovins souffrent aujourd'hui d'un excès de charges. En quoi la valeur des équipements constitue un frein au revenu ?

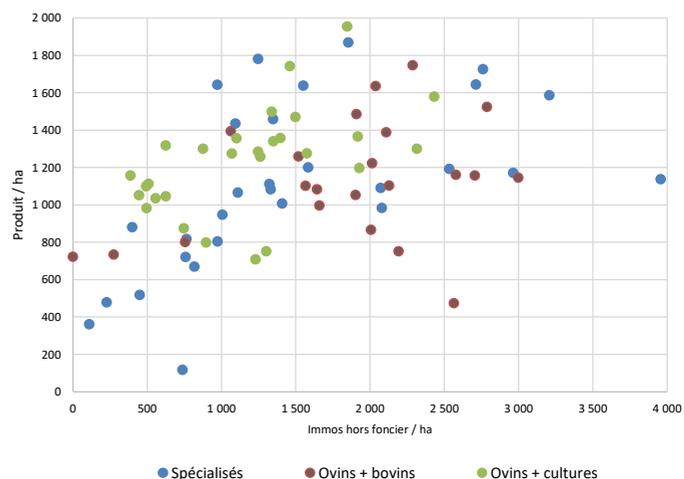
La logique veut que des équipements plus importants favorisent la production : meilleur suivi, amélioration de l'efficacité des interventions. L'analyse des données de l'échantillon Cerfrance en 2017 montre que le constat est moins clair : la corrélation entre le montant des immobilisations / ha et le niveau du produit / ha n'est pas très marquée. En revanche, la corrélation entre le montant des immobilisations / ha et le niveau des charges / ha est plus nette : les investissements coûtent plus automatiquement qu'ils ne rapportent.

En définitive, on ne constate aucune corrélation entre le montant des immobilisations et le niveau du résultat courant. Le niveau du produit est corrélé à celui des charges, mais cette corrélation est faible : à 800 € / ha de charges, le produit se situe entre 700 et 1 200 € / ha ; à 1 600 € / ha de charges, le produit se situe entre 1 300 et 1 800 € / ha. Cela montre que :

- plus que le niveau des charges, c'est leur efficacité qui est essentielle,
- l'efficacité est indépendante du niveau des charges.

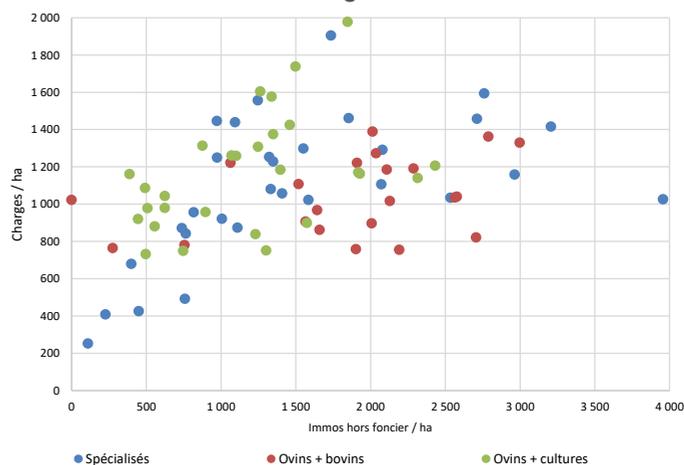
Cela ne s'applique pas qu'aux coûts des équipements, mais à l'ensemble des charges : elles doivent être cohérentes avec la production, que le système soit intensif ou extensif. Derrière cette efficacité se retrouvent les fondamentaux : maîtrise technique, organisation, gestion...

Niveau du produit selon les immos



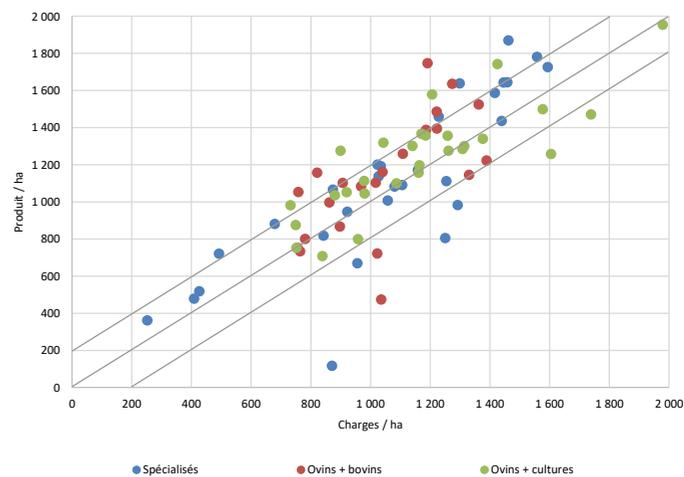
Source : Cerfrance

Niveau des charges selon les immos



Source : Cerfrance

Efficacité des charges



Source : Cerfrance



